

Faire Parti grâce au travail des commissions nationales*

Jonathan Dubrulle
Fédération de Paris (75)
Co-animateur de la commission nationale Agriculture Pêche Forêt

Le 39^{ème} Congrès du Parti communiste français a permis d'importants progrès dans la manière dont fonctionnent et travaillent les commissions nationales. Toutefois, un certain nombre de limites demeurent et mériteraient d'être prises en compte dans les orientations du 40^{ème} Congrès. Ce dernier devrait affirmer et reconnaître davantage le rôle de ces espaces de production d'analyses et de propositions dans les travaux de la direction nationale. Tel est l'esprit de cette contribution qui fait suite à une intervention prononcée lors du Conseil national du 10 janvier 2026 et s'appuie sur un édito publié dans *TerreMer*, publication quadrimestrielle de la commission nationale Agriculture Pêche Forêt.

Une démarche ascendante et collective

Le Parti communiste français doit être animé par une approche la plus ascendante possible, clé de l'émancipation de chacun et chacune. Il s'agit de refuser toute logique purement descendante, avec une élite intellectuelle et politique qui produirait des contenus diffusés au reste des communistes sans que ces derniers n'aient l'occasion de se les approprier pleinement.

Au contraire, chaque camarade est en capacité de contribuer à l'entreprise de compréhension collective du réel. A ce titre, les commissions nationales constituent une précieuse courroie de transmission entre le local et le national. Il s'agit dès lors de fonder la parole du PCF sur ce qui se vit concrètement dans les lieux de production et les territoires en articulant diverses échelles géographiques et sectorielles. Ainsi, les portes des commissions sont ouvertes à toutes et à tous, du spécialiste au profane.

Un fonctionnement opérationnel à clarifier davantage

Ceci étant dit, des progrès peuvent encore être réalisés pour renforcer nos commissions nationales. Celles-ci doivent permettre l'expression et la considération du plus grand nombre, ce qui repose sur une clarification d'un certain nombre de points.

Tout d'abord, un flou demeure sur les modalités de désignation des responsables de commission et la manière dont ces dernières se dotent d'organes exécutifs appelés « Secrétariat », « Comité d'animation », « Bureau », etc. Il semble pertinent de conserver une certaine souplesse dans la façon dont chaque commission fonctionne, mais quelques règles communes devraient être élaborées, afin de renforcer la légitimité des camarades participant à leur animation et disposer d'une vue d'ensemble sur la gouvernance des commissions nationales du Parti communiste.

Malgré des efforts de coordination nationale qui doivent être soulignés, les réunions inter-commissions sont trop peu nombreuses et ne doivent pas se restreindre à une succession de prises de parole faisant le bilan des mois écoulés et des perspectives de travail à venir. Il serait bienvenu de faire de ces rencontres des vrais temps d'organisation de la nécessaire transversalité que de nombreux responsables de commission appellent de leurs vœux. Notons aussi la nécessité, détaillée dans la partie suivante, d'articuler efficacement ces réunions de commission avec les travaux du Conseil national.

Se pose aussi la question des moyens humains, financiers ou encore logistiques alloués aux commissions. Leur répartition entre commissions devrait faire l'objet de discussions collectives, pouvant, par exemple, se tenir lors de réunions inter-commissions en lien avec le trésorier national.

Un enjeu concerne également la production de bulletins de commission. Une réflexion collective pourrait être menée pour discuter des objectifs de ces publications, du public visé, de leurs modalités de

diffusion ainsi que de leur accessibilité. A l'instar du travail de coordination des revues du PCF, une énergie similaire pourrait être déployée au service de la promotion des bulletins de commission.

Demeure enfin l'enjeu d'articuler les commissions nationales avec leurs équivalents départementaux, en encourageant la création de commissions thématiques dans chaque fédération. L'échelon national pourrait jouer un rôle de mise en réseau des entités fédérales, dans le respect de leur indépendance, tout en actant une certaine coordination.

Des commissions en prise directe avec les instances nationales du Parti communiste

De vraies questions se posent quant aux modalités de transmission, de discussion, d'amendement et de validation politique entre la production de commission et la position officielle du PCF. Il semble essentiel de gagner en transparence sur la manière dont se construisent les avis du Parti communiste français, notamment le processus qui les séparent de la production de commission. Dans cet esprit, est-ce qu'un Comité exécutif national (CEN) comptant 40 membres peut raisonnablement jouer ce rôle ? Des habitudes ont visiblement été prises par souci d'efficacité, mais ces pratiques mériteraient d'être formalisées pour renforcer leur légitimité. Ce rôle pourrait être rempli par une instance réduite élue, à l'image d'un secrétariat politique composé de quelques membres élus par les membres du CEN ou du CN.

De même, les travaux du Conseil national (CN) devraient davantage se fonder sur les productions des commissions. Dans la mesure où les CN se tiennent désormais sur une journée, les temps de débat sont désormais réduits et accordent trop peu de temps à la construction itérative du projet communiste. Le CN ne peut être cantonné au rôle de chambre d'enregistrement, dans la mesure où certains livrets thématiques (à l'image de celui concernant le logement ou l'économie sociale et solidaire) ont été adoptés à l'issue d'un débat inférieur à une heure, devant une assemblée clairsemée, pressée de prendre son train, où moins de la moitié des membres du CN étaient présents.

Le CN devrait jouer pleinement son rôle de Parlement des communistes. A ce titre, on peut regretter que cette instance ne soit plus dotée d'une présidence clairement identifiée, avec l'impression d'avoir transformé le CN en arrière-cour du CEN. Le rétablissement de la fonction de président ou présidente du CN élu contribuerait à relégitimer l'action de cette instance, l'incarner au sein du PCF mais aussi à l'extérieur de nos rangs et éviter une trop forte concentration des pouvoirs par le secrétaire national et un noyau dirigeant non élu. Dans cet esprit, l'animation des travaux de la direction nationale reposerait sur un triptyque secrétaire national/ président du CN/ secrétariat politique. A cela s'ajoute l'enjeu de refondre la composition organique du CN, qui mériterait d'accorder une plus large place aux membres de commissions, dans la mesure où les équilibres géographiques sont assurés par la présence des secrétaires fédéraux comme membres invités.

Car en effet, le CN demeure l'espace idoine pour débattre des productions des commissions, amender collectivement celles-ci et les voter en instaurant un quorum. Est-il normal que les livrets thématiques soient d'abord discutés en CEN, puis en CN ? C'est l'inverse qui devrait se produire, avec la nécessité de se donner le temps du débat en revenant à des CN sur deux jours avec a minima une demi-journée dédiée à un point thématique présenté par une commission nationale. Dans une telle configuration, les réunions inter-commissions deviendraient de véritables espaces de travail entre deux CN, permettant aux responsables de commission de préparer ces points thématiques en veillant à la transversalité et à l'enchaînement des sujets dans le temps dans le respect des agendas de chaque commission.

Elever le niveau de débat

Ces propositions vont dans le sens d'une contribution à l'élévation du niveau du débat pour que le PCF prenne toute sa place dans la construction d'issues à la crise de la pensée rationnelle. En effet, comment avancer des propositions de transformation sociale et environnementale si les citoyens ne distinguent plus les faits des opinions ?

L'enjeu est bien de fonder nos propositions sur le réel et la connaissance scientifique, d'où l'importance de faire preuve de la plus grande rigueur possible. Il s'agit donc de renforcer la place de la lecture, de confronter les sources et citer celles-ci, de savoir se positionner dans le champ des idées et de lutter viscéralement contre toute post-vérité. Sur ce dernier point, nous pourrions nous doter d'une sorte de cellule visant à répondre, pour les sujets où les enjeux politiques sont les plus importants, aux entreprises de déformation du réel.

** Cette contribution a fait l'objet d'une publication en ligne préalable sur le site Communistes et Matérialistes le 3 mars 2025 : <https://xn--matrialiste-dbb.fr/article/faire-parti-grace-au-travail-des-commissions-nationales>*